



Sécu sociale marocaine mariée en france en attente/carte de séjou

Par meri, le **16/02/2009** à **16:54**

bonjour, j'aimerais savoir si il est possible que mon époux m'inscrive avec lui à la sécurité sociale sachant que je suis mariée depuis juillet 09 et que je suis toujours en instance de ma carte de séjour (j'ai mon acte de mariage ainsi que mon livret de famille) afin que je puisse bénéficier des soins cmu ..en vous remerciant pour vos réponses

Meri